

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
N° 9 / 2015

Dossier suivi par :  
Jean François GAMBBA  
Attaché de presse  
Tél : 04 67 15 70 67  
Fax : 04 67 15 71 71  
Mél : [Jean François GAMBBA](mailto:Jean.Francois.GAMBBA@insee.fr)

*Montpellier, le 15 juin 2015*

La direction régionale de l'Insee Languedoc-Roussillon publie  
dans sa collection *Insee Analyses*

## **SCOT Sud Gard : entre 414 700 et 465 300 habitants en 2030**

A l'est de la région Languedoc-Roussillon, au croisement de Montpellier, d'Alès et d'Avignon, le SCOT Sud Gard est un pôle d'attractivité résidentielle, notamment de population venant de départements voisins, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

La croissance de sa population, + 1,1 % entre 2007 et 2012, devrait baisser tout en restant à un niveau élevé, de + 0,6 % à + 1,0 % de 2020 à 2030 selon différents scénarios démographiques. En 2030, le territoire du SCOT compterait entre 414 700 et 465 300 habitants. La jeunesse de sa population perdurerait d'ici 2030.

Mais le vieillissement de ses habitants associé à des séparations de plus en plus nombreuses entraîneront des besoins accrus en logements, occupés en moyenne par un nombre plus faible de personnes qu'auparavant. Le nombre de résidences principales augmenterait ainsi de + 1,0 % à + 1,4 % par an entre 2020 et 2030.

## **SCOT Sud Gard : un territoire résidentiel au carrefour de l'emploi**

La richesse et la diversité des espaces naturels, la présence et la proximité de pôles d'emploi font du SCOT Sud Gard un territoire attractif, particulièrement pour les familles d'actifs avec enfants. Même en légère baisse, la croissance démographique demeure importante : + 1 % par an entre 2006 et 2011.

Bien desservi par les voies de communication, le caractère résidentiel du territoire se développe et avec lui les déplacements domicile-travail. En effet, en s'installant en dehors des grands pôles d'emploi que sont Nîmes, Beaucaire, Vauvert et Saint-Gilles, pôles qui sont aussi les mieux équipés, les ménages allongent non seulement leur déplacement pour aller travailler mais aussi pour accéder aux équipements et services.

L'évolution démographique, les déplacements, le niveau des revenus et les caractéristiques de l'habitat mettent en évidence une ségrégation spatiale entre le nord-ouest et le sud du territoire.

La maîtrise de l'urbanisation, le développement d'emplois de proximité et la gestion des espaces sont autant d'enjeux pour un développement équilibré du territoire et pour le maintien de son attractivité dans l'avenir.

*Contacts : Sophie Audric - Insee - 04 67 15 71 02*  
[sophie.audric@insee.fr](mailto:sophie.audric@insee.fr)

*Pascale Marasovic - Insee - 04 67 15 71 43*  
[pascale.marasovic@insee.fr](mailto:pascale.marasovic@insee.fr)